

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

AMENDEMENT

N ° II-CF1778

présenté par

Mme Jourdan, Mme Got, Mme Thomin, M. Potier, Mme Battistel, M. Benbrahim, M. Delaporte,
M. Echaniz, M. Lhardit, M. Naillet, Mme Rossi, M. Philippe Brun, Mme Mercier, M. Baptiste,
M. Baumel, M. Bouloux, M. Oberti, Mme Pantel et Mme Pirès Beaune

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.
--